

Pessac

Le projet de La House revu

CANEJAN Le projet Cœur de la House et la modification du Plan local d'urbanisme étaient au centre des préoccupations du dernier conseil municipal

Grand déstockage avant l'été, tout doit partir. 33 délibérations étaient à l'ordre du jour du dernier conseil municipal de Canéjan, jeudi soir, pratiquement à la veille du départ des juilletistes. Deux gros articles émergeaient de cette sorte de vide-greniers municipal : la modification du PLU (Plan local d'urbanisme) et la restructuration de l'espace commercial de La House... qui donnera lieu à des devoirs de vacances : une réunion publique, le 16 juillet (!) !

Ce dernier point était lié à une convention de mandat avec l'Etablissement public foncier (EPF) Nouvelle-Aquitaine. Ce nouveau dispositif, hérité d'une initiative de l'extrême-gauche Poitou-Charentes, permet aux communes de bénéficier de financements régionaux sur certains projets.

Pour Canéjan, cela s'élèvera à trois millions d'euros répartis sur l'espace commercial de la House et un ensemble de cinq parcelles Chemin des Peyrères pour la réalisation de logements mixtes, dont une partie à loyers sociaux. Ces parcelles font l'objet d'emplacements réservés inscrits dans la modification n°3 de son PLU actuellement en cours (lire ci-dessous). Tout se tient...

L'opposition représentée par Anne Vezin et Serge Grillon, qui craignait un abandon du projet de La

House, devrait être rassurée sur ce point : pour toucher l'argent de la Région, la commune doit engager l'opération d'ici cinq ans.

Un projet plus modeste

Le maire, Bernard Garrigou (PS) a justifié le temps passé jusque-là par l'évolution du monde commercial : « Qui pouvait prévoir il y a trois ans qu'Amazon livrerait des légumes ? » De la grenouille (supérette) se transformant en boeuf (supermarché avec station-service) on passerait à quelque chose de plus modeste, sans renoncer à l'extension : « 400 à 600 mètres carrés, alors qu'il n'y en a que 200 aujourd'hui. »

Comme les bâtiments actuels ont

peu de chance d'y survivre et que dans EPF, il y a « foncier », Anne Vezin s'est inquiétée d'une valse à trois temps : « Prémption, éviction, expropriation. » Plongeant la tête la première dans l'épais dossier, les élus de la majorité, dont l'adjointe à l'urbanisme, Corinne Hanras, ont remis ces mots dans leur contexte : « Éviction, le cas échéant ; expropriation si nécessaire. »

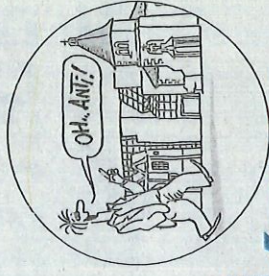
Mais il ne faut pas se voiler la face, il va y avoir du remue-ménage... sur la base de négociations amiables. Le petit nombre de propriétaires (une demi-douzaine, dont la commune) devrait faciliter les tractations. Le but c'est que chacun y trouve son compte, avec des perspectives de revitali-

Le projet de l'espace commercial de La House doit démarrer avant 5 ans. - PHOTO WILLY DALLAY



LE PIÉTON

ajeté un œil aux futurs équipements sportifs du Bougailh, tout juste sortis de terre. Le skate park au béton ciré et l'aire de sports sur sable donnent déjà envie des'y consacrer pleinement ! Rendez-vous le 7 juillet.



Le festival En bonne voix évacué

PESSAC Les concerts ont été stoppés samedi à cause de l'orage

Le festival En bonne voix, ce sont six artistes et groupes d'artistes qui, dans le parc Razon, chaque année au mois de juin, apportent quelques notes estivales. Le programme concocté par la ville de Pessac et, plus précisément par le service culture, a permis de réunir samedi un large public. Lila et les Pirates ont embarqué les plus jeunes dans une belle aventure sur la scène de l'île. Tom Frager, Eskelina, la Féline et BB Brunes ont séduit un nombreux public. En début de soirée, il y avait Caplan qui, dans les années 90, s'était joliment imposée avec quelques titres mémorables revient en force avec un nouvel album intitulé Imparfait.

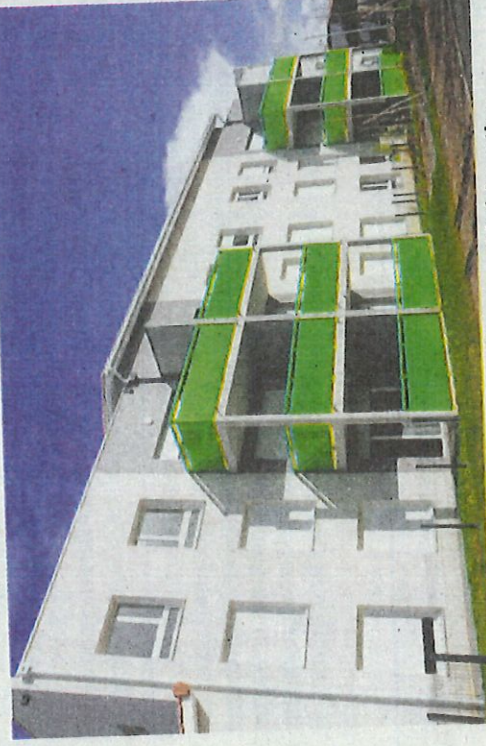


En début de soirée, le public a profité du village associatif des bonnes saveurs. - PHOTO M. S.-L.

Le PLU et le défi du logement social

Des modifications du Plan local d'urbanisme doivent permettre à Canéjan de « ne pas aggraver ses obligations »

Il manque à ce jour 149 logements à loyer social pour atteindre le quota de 25 % imposé par la loi en 2025. Mais il ne suffit pas de les construire pour que la question soit définitivement réglée. Car la réalisation de nouveaux logements privés non conventionnés peut « aggraver nos obligations », a dit Corinne Hanras, adjointe à l'urbanisme. C'est déjà ce qui s'est passé avec un ancien site de formation et d'hébergement de France Télécom, racheté par le groupe Pichet. Celui-ci en a fait une résidence essentiellement destinée aux étudiants (Gesfac). Malgré les aides, type APL, que ses locataires sollicitent, elle n'est pas pour l'instant dans la catégorie du logement social.



Le Domaine de Guillemont, qui mêle propriété, location classique et location sociale, est exemplaire. - PHOTO W.D.

Espaces verts

La division parcellaire est aussi un risque sur ce plan et du point de vue environnemental, avec disparition de verdure et imperméabilisation des sols, y compris par les accès et les aires de stationnement. Un « coefficient de pleine terre » impo-

sera de fait un pourcentage d'espaces verts.

Anne Vezin et Serge Grillon doutent que ces modifications du PLU suffisent. Le maire a rappelé que la ré-

vision du PLU suivrait et il s'est mon-

tré confiant : « Nous n'avons jamais été en carence par rapport aux objectifs triennaux. »

W.D.

Devant la scène de la Prairie, le public a été emporté par une musique jazz manouche rythmée et swing. Mais le violent orage qui s'est déclaré en cours de soirée a nécessité l'évacuation du public, 2 000 personnes environ. « Le festival a été stoppé momentanément à 22 h, puis définitivement à 22 h 15. Par mesure de sécurité, le parc a été totalement évacué. Il n'y a pas eu de dégâts », signale Fabien Leroy, directeur de cabinet du maire Michel S. Limendoux.

EXPRESS

Rectificatif. L'article publié ce samedi sur les Kangourous de Pessac contenait une erreur. Le stade du Bougnard est propriété de la Ville de Pessac et non de la Métropole. Le club de football américain devrait poursuivre ses activités à Romainville à la rentrée 2019. Bougnard sera alors occupé par Pessac Rugby.